

**COMPTE RENDU du CONSEIL de la CLASSE 303 (1er trimestre)
du Mardi 27 novembre 2018 à 17h00
Collège Manuel AZAÑA**

CONSEIL DE CLASSE DU PREMIER TRIMESTRE

Présidé par Monsieur SOLA,

Professeurs présents : M. VIGUIER (professeur principal et de mathématiques), M. COUTENS (professeur d'EPS), Mme BARREYAT (professeur de français), Mme SAPIM (professeur de SVT), Mme BODOIRA 5 (professeur d' anglais), Mme ORTEGA (professeur d' Espagnol), Mme ROUX (professeur d' Histoire et Géographie), Mme ETTORI AMBLARD (professeur d' Arts plastiques)

APPRECIATION GLOBALE DE LA CLASSE PAR LES PROFESSEURS

C'est une classe investie, qui fournit un travail réel et constant. Il est tout de même mis en avant par les professeurs présents que la classe se dissipe vers la fin du trimestre, une fiche suivie classe est proposée par le professeur principal mais les professeurs pensent que la classe peut se calmer sans cette fiche de suivie. Quelques élèves restent des éléments perturbateurs et ne fournissent pas assez de travail personnel et auront donc une fiche de suivie personnel.

OBSERVATIONS DES DELEGUES ELEVES

Les délégués de la classe mettent en avant que la nouvelle organisation des rangs mise en place par M. Sola est plus pratique mais demande à M. Sola comment faire en cas de mauvais temps. M. Sola leur précise qu'il ne laissera pas les élèves sous la pluie et que les élèves pourront attendre sous le préau ou dans le hall. M. Sola leur indique également que la demande de subvention pour couvrir entièrement le préau est déposée et qu'il attend la réponse afin de faire les travaux.

Les délégués élèves indiquent que le fait de voir les compétences accompagnées de la note réelle est bien mais qu'ils ont l'impression que les compétences masquent la réalité de la note.

OBSERVATIONS DES DELEGUES PARENTS

3 questionnaires ont été retournés,

Il est demandé au professeur de mathématiques si les élèves sont en retard sur le programme car certains parents le pensent. Il nous rassure en nous indiquant que non.

M. Sola nous demande d'indiquer aux parents, qu'il y a possibilité d'inscrire son enfant à « devoirs faits » sur l'ENT.

LE CONSEIL DE CLASSE A DECERNE

6 FELICITATIONS

2 COMPLIMENTS

3 ENCOURAGEMENTS

4 MISES EN GARDE TRAVAIL

-Les élèves ne disposant pas d'une connexion internet à leur domicile peuvent se rendre au CDI pour effectuer les devoirs donnés en classe.

- Il est rappelé aux familles que l'inscription au dispositif "devoirs faits" implique la présence de l'enfant à toutes les séances excepté en cas de motif réel et sérieux justifiant son absence.

-Vous pouvez contacter les parents élus à l'adresse parents.fcpe.azana@gmail.com et rester informé en vous connectant au blog fcpe.azana.over-blog.org